

INTERVENIR EN CLASSE, DU COLLÈGE À L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR



De quoi parle-t-on ?

Au moment où les jeunes font leurs premiers choix d'orientation professionnelle, il est important qu'ils reçoivent des informations pertinentes valorisant les métiers du transport et de la logistique et la mixité des métiers.

Vos interventions dans les établissements scolaires permettent à la fois de donner de la visibilité aux métiers du Transport et de la Logistique et aux places que les femmes peuvent y occuper, mais également valorisent l'image de votre entreprise pour de futur.e.s candidat.e.s.

Pourquoi agir ?

Intervenir en classe de collège et lycée permet de répondre à divers objectifs qui servent à la branche, à votre entreprise mais également aux enseignants :

Ces actions permettent de :

- Faire connaître la diversité des métiers dans le secteur du Transport et Logistique
- Inciter les jeunes à réaliser des stages en entreprises du Transport et de la Logistique
- Promouvoir la mixité filles-garçons et l'égalité des chances en luttant contre les stéréotypes et l'autocensure
- Ouvrir de nouveaux horizons et de nouvelles ambitions aux filles et garçons, et susciter des vocations
- Elargir le vivier de recrutement à moyen terme.

Comment faire ?

1. Etablir un lien avec l'Education nationale

Pour pouvoir intervenir au sein d'établissements scolaires vous pouvez établir un lien avec un/des établissement(s) scolaire(s) à proximité de votre entreprise :

- Prendre contact avec votre délégué régional AFT : www.aft-dev.com
- Pour obtenir les coordonnées des établissements de formation de proximité : www.choisis-ton-avenir.com/formations

Si vous êtes déjà en lien avec un/des établissement(s) scolaire(s) :

- Vous devez vous adresser directement au(x) chef(s) d'établissement(s) du/des collège(s) et lycée(s) concernés en lui/leur faisant part de votre intérêt pour effectuer des interventions en classe.

Pour obtenir les coordonnées des établissements scolaires de proximité : <http://geolocalisation.onisep.fr>

De même, un contact peut être pris avec le/les centre(s) d'information et d'orientation (CIO) de votre territoire : <http://geolocalisation.onisep.fr>

2. Mise en œuvre de l'action

Pour mener à bien votre action d'intervention en classe, vous devez en amont préparer votre intervention de 1h30 à 2h avec l'enseignant et/ou le conseiller d'orientation qui restera présent lors de votre présentation.

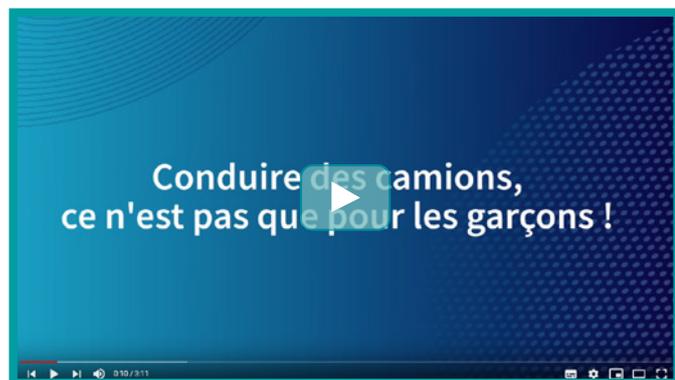
Ces témoignages sont organisés :

- de manière ponctuelle et individuelle devant une ou plusieurs classe(s)
- de manière collective, à l'occasion de forums.

Bonnes pratiques

- > Faites intervenir des femmes et des hommes salarié.e.s de votre entreprise afin qu'ils présentent leur(s) profession(s), leurs parcours de vie, les études qui les ont amenés à exercer ce métier et la réalité du monde du travail ;
- > Adaptez-vous à votre public et proposer des dispositifs ludiques : films, présentations PowerPoint, jeux, fiches métiers.

Vous pouvez aussi vous appuyer sur des vidéos valorisant des parcours variés. L'AFT met à votre disposition des vidéos qui valorisent des parcours professionnels



Exemple vidéo :

« Conduire des camions ce n'est pas que pour les garçons ! »



https://youtu.be/fn7rA1_Qsyc

> L'intitulé dans l'accord égalité pourrait être :

« L'entreprise s'engage à prendre contact avec les établissements de formation X, Y, Z, à les informer de son objectif de mixité des métiers A, B, C et à leur demander de le communiquer aux candidat.e.s éventuel.le.s. »